

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants du collège B des personnels au Conseil de gestion de l'institut des études politiques (IEP) de Fontainebleau de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

La Présidente de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'institut des études politiques (IEP) de Fontainebleau de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil d'administration en date du 3 octobre 2025 par laquelle Madame Karine Bergès a été élue à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité électoral consultatif ;


ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue du renouvellement partiel des représentantes et des représentants du collège B des personnels au Conseil de gestion de l'institut des études politiques (IEP) de Fontainebleau de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le lundi 10 novembre 2025
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le lundi 17 novembre 2025 à 16h00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le vendredi 21 novembre 2025
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Au plus tard le lundi 24 novembre 2025 à 16 heures 00
Fin du délai d'enregistrement des procurations	Lundi 1^{er} décembre 2025
SCRUTIN DU MARDI 2 DÉCEMBRE 2025 DE 10H00 À 16H00 IEP FONTAINEBLEAU-UPEC 10 rue du docteur Clément Matry 77300 FONTAINEBLEAU Bâtiment 03/Bureau n° 05	
Clôture des opérations de vote et dépouillement	Mardi 2 décembre 2025 à 16 heures 30
Proclamation des résultats	Au plus tard le vendredi 5 décembre 2025
Ouverture de la période de recours contentieux	À compter de la proclamation des résultats
Délai de recours devant le CCOE	Dans les 5 jours à compter de la date d'affichage des résultats

ARRÊTÉ 2025-ÉLE-IEP-01

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants du collège B des personnels au Conseil de gestion de l'institut des études politiques (IEP) de Fontainebleau de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

ARTICLE 2 :

Le directeur et le responsable administratif de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 03 novembre 2025

La Présidente de l'Université



Karine BERGE